

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du 14 décembre 2013**

(Exercice 1^{er} octobre 2012 / 30 septembre 2013)

RAPPORT MORAL

Cercle Hippique du Bois de Vincennes
8, rue de Fontenay
94130 Nogent sur Marne
01 48 73 01 28
contact@chbv.fr

le 30.11.2013

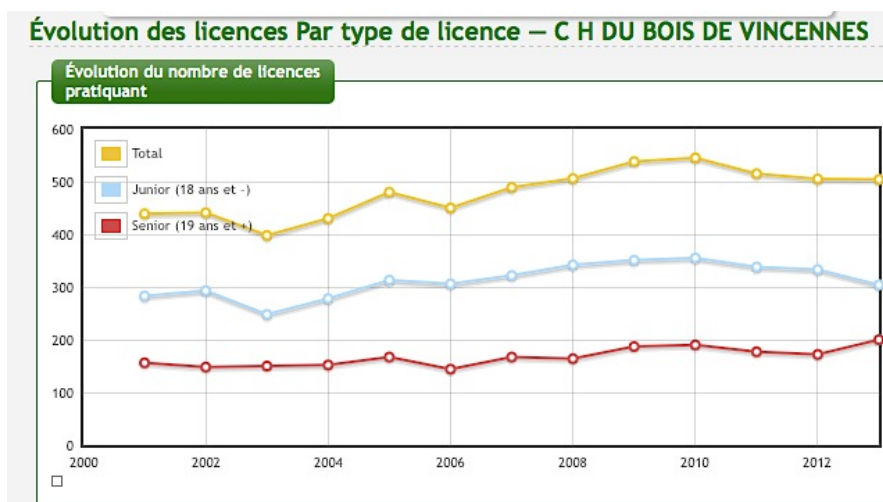
Nous sommes réunis pour la 65^{ème} Assemblée Générale Ordinaire du Cercle Hippique du Bois de Vincennes, association « loi 1901 ». Le présent rapport moral et d'activité a pour objectif de retracer les événements et les différentes actions marquants de la vie de notre association au cours de l'exercice écoulé allant du 1^{er} octobre 2012 au 30 septembre 2013.

A la date de la publication de ce rapport, le CHBV compte 445 membres contre 440, l'année dernière à la même époque. Compte tenu des infrastructures et de la taille de notre cavalerie, nous ne pouvons guère accueillir plus de membres : 471 places sont réservées en reprise sur 532 disponibles soit un taux de remplissage de 88.5%.

1. Les statistiques de l'exercice écoulé

Licences

Le nombre de licences « Praticant » 2013 délivrées par le CHBV est stable, il est de 504 licences contre 505 licences en 2012. Il est à noter que, d'après le rapport moral de la FFE à fin août 2013, le nombre de licences 2013 « Praticant » a fléchi de 1.7%.



74 cavaliers du CHBV ont souscrit une licence de compétition pour la saison 2013.

Outre les licences de ses membres, les licences Praticant délivrées par le CHBV comprennent :

- les licences du personnel,
- les licences prises pour les étudiants montant dans le cadre de leur association sportive et voulant participer à des animations ou concours en dehors des cours « Facultés »,
- certains particuliers, ni membres de l'association ni membres d'un centre équestre demandant au CHBV de prendre leur licence,

Cela représente environ 30 licences par saison.

Heures de montes chevaux et poneys

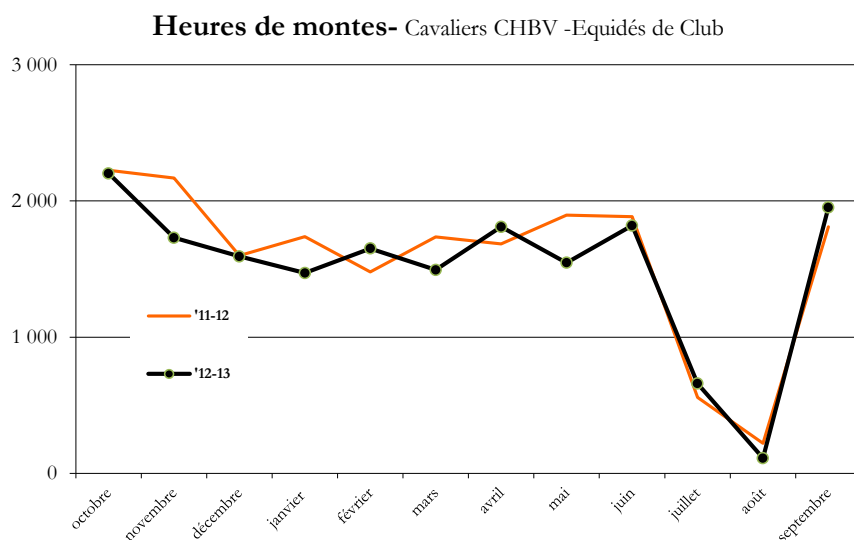
Le total des heures de montes cumulées depuis le début de l'exercice est inférieur à l'exercice précédent.

Ce décalage de 963 heures provient des stages chevaux et des reprises poneys. Il est à noter une hausse des participations aux concours qui séduisent de plus en plus de cavaliers chaque année. La régularité de fréquentation des reprises, le succès des animations et les concours du dimanche sont les principaux facteurs liés au maintien de l'activité. Cela montre l'intérêt des cavaliers pour les programmes proposés tout au long de l'année.

	2012/2013	2011/2012	Ecart	%
Sur le mois de septembre	1 953	1 810	144	7,9%
En cumul sur 12 mois	18 039	19 002	-963	-5,1%
Cours chevaux/grands poneys	10 201	10 214	-12	-0,1%
Cours poneys	4 614	4 750	-136	-2,9%
Stages	1 418	2 168	-751	-34,6%
Concours	401	325	+76	23,4%
Activités (*)	1 405	1 546	-141	-9,1%

(*) Activités = Animations, Examens

La rentrée 2013 démarre bien, on note au mois de septembre une progression de 8% sur l'année précédente ce qui corrobore les bonnes inscriptions dès juin et les premières semaines d'octobre vont dans le même sens. C'est une bonne perspective pour le démarrage du nouvel exercice.



2. La Cavalerie

La cavalerie Club compte en moyenne 32 équidés : 22 chevaux et grands poneys ainsi que 10 poneys. Les mouvements de l'année sont les suivants :

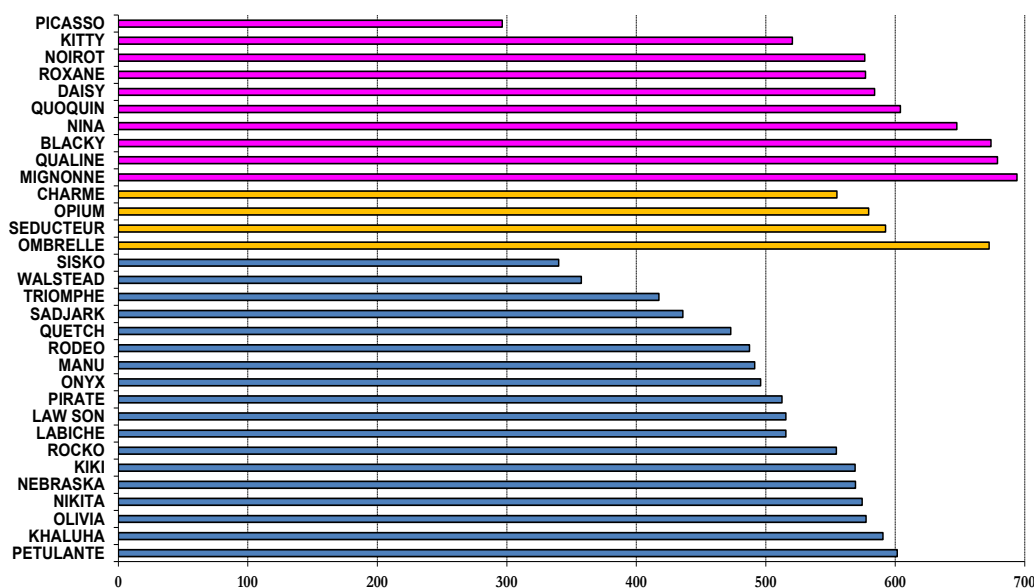
- Départ de Mascotte, Norfolk et Labiche, tous les trois repris par des membres ou anciens membres du club et départ de Quetsche.
- Arrivées de Sisko Louvo (7ans) et de Walstead (5 ans) en octobre 2012, de Pilote du Rampan en août 2013 (10 ans) et d'Ultra Fontaine en septembre 2013 (5ans). Chez les poneys, Picasso est arrivé en octobre 2012.

Depuis le 30 septembre 2013, le club a accueilli Talent Stricker et Utika Dundee.

Synthèse des heures de montes chevaux et poneys sur un an

Le relevé du travail des équidés montre qu'une meilleure répartition des heures entre la cavalerie s'opère au fil des années. Toutefois pour les poneys, Blacky, Qualine, Mignone ainsi qu'Ombrelle comptabilisent le plus d'heures de travail. Cette bonne répartition du travail des équidés est facilitée par l'utilisation du nouveau logiciel de gestion Kavalog.

Travail par équidés - Heures hors concours hors enseignants
Octobre 2012 à Septembre 2013



La répartition du travail des équidés illustre aussi les actions entreprises par le CHBV pour s'assurer du bien-être de sa cavalerie.

De même pour :

- l'accord négocié avec Bailly Vétérinaires en octobre 2012 qui a permis de faire baisser le coût global des prestations tout en maintenant un suivi de qualité de la cavalerie,
- l'intervention d'un ostéopathe et d'un dentiste,
- la mise en pratique des notions d'éthologie durant les reprises.

Le club remercie les membres qui proposent régulièrement leur aide aux enseignants pour faire marcher et panser nos équidés en convalescence.

La cavalerie Propriétaires

Le CHBV a réservé 10 boxes de propriétaires au cours de cet exercice.

Le Club a accueilli Petit Pan, Mistral de Lison, Cinquante pesos et Ulhan, arrivé à la fin du mois d'août. Matinale et Rehalle sont sortis à la fin du mois de juin. Norfolk du Bellec, ancien cheval de la cavalerie Club, est resté quelques mois en tant que cheval de propriétaire.

3. Personnel

A date, l'équipe du CHBV est composée de :

- Olivier Chezeau, Directeur Technique,
- Lauriane Caraty, Audrey Haeyaert et Emeric Subilleau, enseignants
- Joachim Malidor, palefrenier-soigneur,
- Séverine Brottier-Ali, secrétaire-comptable
- Célia Da Silva, gardienne assurant le ménage et la tenue du Club House.

L'équipe enseignante a été stabilisée sur cet exercice, elle a connu un mouvement sur la saison close. Anne-Charlotte Graffagnino, arrivée en mars 2012 au poste d'animateur-soigneur, a présenté sa démission et quitté le club le 9 février 2013 pour rejoindre le Haras de Brulys. Elle a été remplacée par Audrey Haeyaert, arrivée le 14 février 2013 au poste d'animateur-soigneur.

Lauriane Caraty a obtenu son permis poids lourds au mois d'août 2013. Comme Olivier Chezeau, Emeric Subilleau et Audrey Haeyaert, elle peut désormais accompagner les cavaliers lors des manifestations à l'extérieur.

La nouvelle équipe enseignante est homogène et polyvalente. La répartition des activités sur l'année s'est faite comme suit : Emeric Subilleau en dressage, Lauriane Caraty en éthologie, Olivier Chezeau en CSO et Audrey Haeyaert en charge des poneys.

Tout au long de l'année, Joachim Malidor s'est occupé des écuries et des soins aux équidés. Durant l'été 2013, le CHBV a fait l'acquisition d'un chargeur articulé "SHERPA" pour remplacer le chariot élévateur et faciliter le nettoyage des boxes, préserver l'intégrité physique du personnel d'écurie par la mécanisation des tâches et permettre un entretien plus facile du manège.

Célia Da Silva, gardienne du CHBV, a également assuré l'accueil et la restauration au Club-House. Elle en a maintenu la convivialité.

Séverine Ali-Brottier a assuré le secrétariat et la comptabilité du CHBV. Elle a débuté en octobre 2013 une formation à distance proposée par le GHN, nommée « Gestion d'un établissement équestre ».

Le Comité Directeur remercie l'ensemble du personnel qui assure avec dynamisme, convivialité, engagement et réactivité la vie quotidienne du CHBV.

Accord d'intéressement et titres-restaurant

Une réunion a été organisée avec l'ensemble du personnel le 2 mars 2013, ayant pour objet la conclusion d'un nouvel accord d'intéressement. Cet accord traduit la volonté de partager entre le CHBV et l'ensemble du personnel, les gains qui peuvent être réalisés. Il est basé sur deux indicateurs particulièrement importants pour l'association :

- un résultat d'exploitation suffisant pour permettre l'entretien et la rénovation du patrimoine immobilier,
- la fidélisation de ses membres par une ambiance conviviale et une grande qualité de l'enseignement, deux conditions liées à l'efficacité du personnel.

Le nouvel accord d'intéressement est applicable à l'exercice clos au 30 septembre 2013 et aux deux exercices suivants, il a été signé le 22 mars 2013 avec l'ensemble des salariés.

La renégociation de l'accord d'intéressement s'est accompagnée par la mise en place d'un avantage pour les salariés sous forme de titres-restaurant. Trois titres-restaurant par semaine travaillée (ce qui correspond en moyenne au nombre de jours où le club house est fermé le midi) d'une valeur faciale de 6 euros ont été accordés, supportés à hauteur de 60% par le CHBV et 40% par les salariés.

4. Activités équestres

Cette année, les activités équestres ont été organisées selon le nouveau projet pédagogique d'Olivier Chezeau, Directeur technique du club, et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire 2012 (consultable en ligne sur le site web du CHBV). Le programme des reprises, des stages, des animations et des séances d'entraînement avec des intervenants extérieurs cavaliers professionnels a participé à assurer **la qualité de l'instruction**.

Plusieurs sessions de passage de galops ont eu lieu sur cette saison, lors desquelles 80 examens ont été validés : 42 Galop 1, 16 Galop 2, 16 Galop 3, 4 Galop 4, 1 Galop 5, 1 Galop 6 ainsi qu'un module de galop 6 et des modules de galop 7 validés complètement en novembre.

Une réunion des nouveaux adhérents a été organisée le 28 septembre pour favoriser leur intégration et présenter les activités du CHBV.

Compétition

Afin de **dynamiser la compétition**, une réunion est organisée à chaque début de saison de concours afin de présenter le nouveau calendrier des épreuves dans les disciplines Dressage, CSO et Endurance. Cette réunion permet également d'intégrer des nouveaux cavaliers dans le parcours de concours. Les réunions de décembre 2012 et septembre 2013 ont rassemblé un grand nombre de cavaliers.

Le CHBV a participé à 27 concours officiels, 4 de plus par rapport au précédent exercice :

- 11 concours officiels CLUB de CSO
- 5 concours officiels AMATEUR de CSO

- 7 concours officiels CLUB d'Endurance
- 4 concours officiels CLUB de Dressage

Le CHBV a organisé le 26 mai 2013 les finales départementales de Dressage sur la Plaine Saint-Hubert, sous la présidence de jury de Madame Andrée Bodeau : 168 engagements en Club et 6 engagements en Amateur malgré la tenue d'un autre concours Amateur et Pro à Jardy. Une fois de plus, le CHBV a reçu les félicitations du Comité Départemental d'Equitation du Val-de-Marne et des clubs participants pour la qualité de l'organisation.

Durant ce week-end qui fêtait les mères, de nombreux bénévoles ont répondu présents : membres du CHBV, petits et grands, sont venus aider les 25 et 26 mai, aux fonctions suivantes : comptables, « lapins », secrétaires de juge, montage et démontage.

Le Comité Directeur tient à remercier tous les bénévoles, sans lesquels l'organisation de cette manifestation ne serait pas possible.

Nous avons également participé au :

- Championnat régional de Dressage Club 2 Grand Prix à Fontainebleau, le 12 mai 2013
- Championnat régional de CSO Club1 et Club3 Grand Prix à Fontainebleau, le 12 mai 2013
- Open de France - Club Elite Endurance, le 21 juillet 2013 /Open de France - Club 2 CSO, le 22 juillet 2013

Nous saluons la performance de Pétulante de l'Esques, classée 8^{ème} (pour 63 participants) à l'Open de France - Club Elite Endurance.

Par ailleurs, l'équipe d'endurance a connu de bonnes performances tout au long de la saison écoulée : une cavalière d'endurance a été classée 23^{ème} régionale sur 636, nos autres cavaliers d'endurance se sont classés entre la 30^{ème} et la 52^{ème} place sur 636.

Les challenges internes de Dressage et de CSO se sont déroulés sur 4 dates :

- le 11 novembre 2012 avec 21 cavaliers Dressage (20 chevaux - 1 poney)
- le 25 novembre 2012 avec 4 cavaliers Poney CSO
- le 31 mars 2013 avec 15 cavaliers Dressage (12 chevaux - 3 poneys) et 30 cavaliers CSO (7 poneys - 23 chevaux)
- la finale le 23 juin 2013 avec 36 cavaliers CSO, 23 cavaliers Dressage.

Si ces challenges internes permettent aux nouveaux cavaliers de découvrir l'ambiance des concours, il est à noter aussi qu'ils sont organisés pour préparer les concours officiels en extérieur. Cette année, les cavaliers engagés dans les épreuves de dressage ont déroulé leur reprise devant un juge extérieur, Kathleen Nuytens (juge CCE club et Dressage Club).

Animations

Les stages à l'extérieur du club se sont déroulés durant les vacances de Pâques. Cavalerie et cavaliers sont partis sur le site du Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron, du 29 avril au 4 mai 2013 pour les chevaux et du 6 au 11 mai pour les poneys. Grâce aux équipements et aux intervenants, les cavaliers ont pu s'initier et/ou se perfectionner à diverses activités dont le cross et le polo.

Florence Lenzini, cavalière internationale et entraîneur nationale de l'équipe de France de complet pour le dressage a prodigué ses conseils à nos cavaliers pour le dressage sur deux sessions en octobre 2012 et en mai 2013.

Le CHBV a renforcé son action de **développement de la pratique autour du cheval et du poney** s'inscrivant pleinement dans la réforme des Galops initiée par la Fédération Française d'Équitation. En nouveauté : l'éthologie. 8 animations cycle débutant et cycle 1 ont été organisées sur cet exercice. Les 4 stages de travail à pied du cycle débutant au cycle 1 sont venus compléter l'offre. L'éthologie remporte un grand succès auprès des membres du CHBV puisque toutes les animations proposées ont fait le plein.

Les animations autour de **l'équitation de loisir** se sont multipliées sur la saison.

Pour les chevaux : entraînement d'équitation d'extérieur, initiation et entraînement endurance, Techniques de Randonnées Equestre de Compétition (TREC), Parcours d'Orientation et de Régularité (POR) dans le Bois de Notre-Dame.

Les concours d'endurance de l'exercice ont affiché complet sur toute la saison.

Pour les poneys, ont été initiés sur l'exercice 2012/2013 :

- le développement, dans la discipline du CSO, d'entraînements pour préparer aux concours. Sur l'année, 11 entraînements – perfectionnements ont été réalisés,
- la mise en place d'activités ludiques, comme les « *pony games* ».

Toujours programmés, les fêtes d'*Halloween*, le « Noël des poneys », les balades (dont une balade pique-nique en juin), le *Rallye* dans le Bois de Vincennes et les jeux de la fête du Club en juin entretiennent la convivialité et la pratique d'une équitation ludique.

Le CHBV a poursuivi son action en faveur de l'accueil des handicapés avec la mise en place d'une convention avec un nouveau centre, l'APAJH94, association à destination des polyhandicapés. Durant cet exercice, l'APAJH 94 a occupé le créneau du mardi de 14h à 15h et la Maison Accueil Spécialisée Les Murets a occupé celui du jeudi de 14h à 16h.

Depuis la rentrée 2013, le CHBV développe ses activités en proposant des reprises « baby poney » le mercredi de 11h à 12h et le vendredi de 17h à 18h.

5. Le CHBV participe à la vie locale associative

Le CHBV s'investit dans les actions locales et départementales.

Le CHBV a participé à l'ouverture des Jeux du Val-de-Marne le vendredi 31 mai 2013 au Centre hippique municipal de Saint-Maur-des-Fossés à Marolles en Brie, organisée par le Conseil Général du 94. Une cavalière a participé à une épreuve de puissance, fil rouge de la soirée et deux cavalières Poney ont participé au défilé des clubs.

Au niveau associatif, le CHBV a :

- renouvelé sa participation aux événements nogentais : Animaflora (19mai), Fête du stade (11mai) et la journée des associations (8 septembre). Nos poneys y remportent toujours un grand succès auprès des tous petits. Merci à nos jeunes bénévoles pour leur présence et toutes les attentions qu'ils ont à l'égard des petits.
- participé à l'opération « Poney école » - En partenariat avec l'Education Nationale, la Fédération Française d'Équitation a souhaité aider les clubs pour démarcher de

nouveaux cavaliers. Pour cela, elle a communiqué largement auprès des écoles et des mairies et elle a incité les clubs à ouvrir leurs portes aux scolaires. Le CHBV a proposé 7 matinées « Poney école » (6 en juin et 1 en juillet) en privilégiant les écoles qui se trouvent à proximité.

- a rencontré, récemment, Jacques JP Martin, le Maire de Nogent-sur-Marne. Dans le cadre de cette rencontre chaleureuse et constructive, nous nous sommes entendus sur les fondements d'un partenariat actif entre la municipalité de Nogent sur Marne et le CHBV.

Le CHBV met en place une communication plus étroite auprès des acteurs municipaux, associatifs et des journaux locaux afin de faire connaître l'association, le club et ses actions.

6. Le Comité Directeur

Des mouvements sont intervenus au sein du Comité Directeur au cours de l'exercice clos. Suzana Voltz, Vedad Kajtaz en mars 2013 et Guillaume Savariau, Vice-président de l'association, en juin 2013 ont démissionné du Comité.

Suite à ces départs, le Comité a coopté Aurélie de Laboulaye, Céline Mennessier en avril, et Marianne Poumier en juillet.

A date, le bureau est constitué de :

- Georges-Arnoux Rieunier, Président
- Patricia Clinet, Vice-Présidente
- Céline Mennessier, Secrétaire Générale
- Corinne Van Butsele, Trésorière

Les commissions de travail du Comité ont été redéfinies comme suit :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| - Activités Equestres : | Aurélie de Laboulaye, Ivan Le Goff
Patricia Clinet et Marianne Poumier |
| - Club House : | Corinne Van Butsele |
| - Communication et produits dérivés : | Ivan Le Goff |
| - Droit et actes juridiques : | Joaquim Ruivo |
| - Relation avec les propriétaires : | Michèle Rachou |
| - Relations publiques | Céline Mennessier |
| - Travaux : | Georges-Arnoux Rieunier, Patricia Clinet
et Corinne Van Butsele |

7. Les contrôles réalisés sur la saison

Différents contrôles ont été effectués sur la saison écoulée :

- Par les services vétérinaires, le 28 mars 2013 : le contrôle a été validé.
- Par le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) qui a pour mission de soutenir le développement de la pratique sportive par tous les publics : Dans le cadre de la subvention reçue pour l'accueil des handicapés, le CNDS est venu contrôler le

CHBV. La subvention versée par le CNDS au titre de l'action du CHBV envers les handicapés 2013 a augmenté, passant de 1 200 euros à 2 000 euros.

- Par la Fédération Française d'Equitation dans le cadre du renouvellement du label Ecole Française d'Equitation dans le cadre d'un audit effectué le 30 janvier 2013. L'audit a porté sur 38 critères de qualité et de sécurité concernant la communication, les structures d'accueil, les aménagements et les activités proposées. Le label FFE a été renouvelé au CHBV et la conclusion de cet audit souligne la « volonté du dirigeant et de son équipe de toujours mieux satisfaire les cavaliers au travers d'une démarche tournée vers la qualité et respectueuse des contraintes réglementaires et légales ».

8. Travaux de l'exercice

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

Les travaux de rénovation des infrastructures du CHBV :

- Changement des fenêtres et des portes fenêtres. Ce chantier a été jugé prioritaire par le Comité Directeur en raison du mauvais état des fenêtres du pavillon du gardien. En respect des règles d'urbanisme et des recommandations des architectes des bâtiments de France, les fenêtres ont été remplacées sur les dormants existants.
- Rénovation du secrétariat et mise aux normes du système d'électricité. La modernisation du secrétariat a été réalisée avec l'aide de jeunes bénévoles et moins jeunes, pendant la période estivale avec Séverine Brottier-Ali. Le Comité Directeur remercie vivement tous les bénévoles ayant participé à cette intervention.
- Des travaux de plomberie sur les abreuvoirs, le remplacement des robinets d'arrêt des radiateurs et la mise en place d'un thermostat ont été réalisés cet été ainsi que divers petits travaux d'entretien.

Comme chaque année, le CHBV a fait procéder :

- au contrôle annuel des extincteurs,
- à une dératisation,
- à un rechargement du manège.
- contrôle technique du camion et engin de manutention.

Enfin, le CHBV a contacté le syndic de la copropriété du 10, rue de Fontenay, en limite jointive du CHBV, afin d'obtenir un élagage de leurs végétaux et le nettoyage de nos toitures suite à l'envahissement du lierre et des branchages.

Travaux à prévoir

Comme indiqué lors de l'Assemblée Générale Ordinaire le 15 décembre 2012, le Comité souligne que la réalisation du plan à moyen terme se poursuit et sera actualisé en fonction des priorités hiérarchisées.

En plus des travaux d'entretien annuel du Club, le projet de rénovation de la charpente, du pare-botte, du sol du manège ainsi que la réfection des toitures et de la cuisine du club house sont toujours d'actualité.

9. Les carrières de la Plaine Saint Hubert

Le CHBV est membre de l'association de la plaine Saint-Hubert qui regroupe les clubs de l'UCPA Bayard, les Ecuries de Condé, la Cartoucherie et le CHBV. L'association gère l'usage des carrières que nous utilisons et portait la convention d'occupation gratuite des carrières. Ladite convention d'occupation signée avec la Mairie de Paris, propriétaire des carrières, signée en 1986 et renouvelable tous les 12 ans, s'est terminée en mars 2011.

Des négociations en cours depuis 3 ans avec la direction des Sports puis avec la direction des Parcs et Jardins de la Mairie de Paris n'ont pas abouti. Récemment la Direction des Sports a repris le dossier. Une convention d'occupation temporaire est en cours de négociation, le temps de trouver une solution acceptable pour les parties. Cette occupation temporaire a été proposée au prix d'un loyer de 15 000 euros par an. La convention proposée ne résout pas le problème du financement des travaux indispensables pour remettre en état les carrières.

Conclusion

Le Cercle Hippique du Bois de Vincennes a connu un nouvel exercice satisfaisant malgré une météo capricieuse et la modification des rythmes scolaires.

Le club continue d'accueillir de nouveaux adhérents des plus petits aux plus grands, de renouveler une offre d'activités élargie répondant aux attentes de l'ensemble de ses cavaliers dans la compétition comme dans le loisir et dans le respect des programmes fédéraux.

Le Comité Directeur réitère ses objectifs pour la saison 2013-2014 :

- une équitation de qualité dans un lieu convivial,
- favoriser la diversité de la pratique équestre,
- maîtriser le nombre d'adhérents,
- améliorer la gestion des ressources humaines par l'autonomie, la formation et la promotion,
- rénover les installations conformément à l'existant afin de conserver le cachet de nos écuries,
- participer à la vie associative locale et aux actions départementales.

Le Comité remercie tous les bénévoles pour leurs contributions efficaces au long de l'année.

Enfin, le Comité remercie le Comité Départemental d'Equitation du Val-de-Marne pour son soutien fidèle ainsi que celui de la Mairie de Nogent qui, chaque année, nous prête la salle dans laquelle nous tenons notre assemblée générale et nos inscriptions.

Pour le Comité Directeur, Céline Mennessier, Secrétaire Générale.